



Agir pour construire

Paris, le 13 mai 2013 - NN07/2013

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX BPCe MUTUELLE

Succès très significatif du Syndicat Unifié-UNSA

La MNCE est devenue BPCe Mutuelle au 1^{er} janvier. Rien n'a changé pour vous si ce n'est le nom. Le renouvellement partiel des Délégués régionaux qui vient d'avoir lieu le confirme : le Syndicat Unifié-UNSA reste majoritaire et renforce même sa position. C'est un gage quant à la poursuite de la gestion saine menée par nos représentants en charge de la gouvernance de la Mutuelle de longue date. C'est aussi le meilleur chemin pour que les engagements pris durant la campagne soient tenus.

CONFIANCE RENOUVELÉE

Notre organisation syndicale remercie l'ensemble des salariés qui ont accordé leur confiance aux candidats qu'elle soutenait. Sur 39 sièges ouverts à renouvellement, les Délégués régionaux Syndicat Unifié-UNSA en obtiennent 24. Il en est de même pour 4 des 5 nouveaux sièges créés. Ainsi, en obtenant pour ces élections 2013 un total de 28 sièges sur 44 possibles, notre organisation syndicale atteint un score de 63,6% ! Un beau succès qui traduit l'adhésion des salariés à la gestion juste que nous faisons.

UNE MAJORITÉ RENFORCÉE DANS LES INSTANCES DE BPCe MUTUELLE




Cette élection partielle renforce donc la position majoritaire du Syndicat Unifié-UNSA au sein de notre Mutuelle. La nouvelle Assemblée générale de BPCe Mutuelle compte désormais 132 sièges, dont 68 sont détenus par des Délégués Syndicat Unifié-UNSA !

A cela nous pouvons ajouter les 19 Délégués de la Fédération des Retraités avec qui nous partageons une ligne politique forte en matière de gestion de la Mutuelle.

Cette composition nous accorde de fait une large majorité en Conseil d'administration et Bureau de BPCe Mutuelle.

NOUS TIENDRONS NOS ENGAGEMENTS

Le Syndicat Unifié-UNSA, lors de la campagne électorale, déclarait : « *notre contrat de santé doit s'élargir pour mieux vous accompagner face au poids que représentent les dépenses de santé dans le budget des ménages* ». Pour cela, trois axes d'évolutions ont été affichés :

-  Demain, notre Mutuelle revalorisera des prises en charge sur plusieurs domaines et introduira de nouvelles prestations dans notre contrat santé.
-  Demain, notre Mutuelle intégrera une « plateforme de santé » menant des actions auprès des professionnels de santé afin de combattre les abus tarifaires qui grèvent votre budget familial et vous garantir des coûts encadrés.
-  Demain, notre Mutuelle vous proposera de souscrire une offre de garantie dépendance vous permettant, si cela devait arriver un jour, de faire face aux difficultés matérielles liées à la perte d'autonomie.

Ces engagements seront tenus. Et autant que possible, cela se fera dans les meilleurs délais. Notre crédo, c'est servir au mieux les intérêts des adhérents de notre Mutuelle. Mais cela s'entend en excluant tout risque de fragilisation de la bonne santé économique de BPCe Mutuelle, situation dont nous devons être les garants !

ALORS QUE NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ EST ATTAQUÉ DE TOUTE PART, NOUS POUVONS ÊTRE FIERS DE NOTRE MUTUELLE ET DES PRESTATIONS SERVIES. SI LES FRAIS DE SANTÉ IMPACTENT DÉJÀ LARGEMENT LE BUDGET DES MÉNAGES, POUR AUTANT VOTRE COUVERTURE SANTÉ BPCe MUTUELLE A DE L'AVENIR.

AVEC LE SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA, EN PRIVILÉGIANT LA BONNE GESTION DE LA MUTUELLE, NOUS DÉFENDONS VOS INTÉRÊTS ! VOTRE CONFIANCE CONFORTE NOTRE STRATÉGIE.

Le Secrétariat National : Jean-David CAMUS, François-Xavier Jolicard, Sylvie Liziard, Paul Muscato et Thierry Pierson

NOUVELLE AG DÉLÉGUÉS BPCe MUTUELLE	
Syndicat Unifié UNSA	68
Fédé Retraités	19
SUD	13
CGC	8
CFDT	7
US Retraités	5
FO	4
CFTC	3
CGT	3
Employeurs	2